

## Le fossé

Dans l'emprise du fossé, le sondage n° 3 a permis d'observer partiellement les fondations du mur de contrescarpe Z01.F03. Des infiltrations d'eau n'ont permis de les examiner que sur une hauteur maximale de 0,75 m. Ces fondations se composent d'un agglomérat très compact de petits et moyens blocs calcaires bruts enchâssés dans un mortier de teinte grise ; cet ensemble présente une pente oblique vers le drain Z01.F23. Dans le sondage n° 7 a été mise en évidence une technique de construction similaire pour le mur Z01.F02 du demi-bastion qui forme la suite du mur d'escarpe. À cet emplacement aussi, des infiltrations d'eau ont limité les observations. Les fondations y sont constituées d'un agglomérat à peu près plat de blocs calcaires bruts noyés dans un mortier de chaux de teinte majoritairement jaune, sur une largeur minimale de 1,20 m.

L'iconographie ancienne a été exploitée afin de résoudre une question relative au fossé ; était-il ou non en eau ? À cet égard, les recherches menées jusqu'à présent font apparaître de notables différences entre les plans du 18<sup>e</sup> siècle. Certains d'entre eux représentent un fossé sec séparé de la Sambre par un seul trait ou un double trait. C'est notamment le cas du plan de Larcher d'Aubancourt (1747). Par contre, d'autres documents, dont notamment la carte levée à l'initiative du comte



Le drain Z01.F30.

de Ferraris (1771-1778), montrent le fossé en eau, au moins jusqu'à hauteur de l'extrémité sud du demi-bastion. En matière de défense, cette disposition apparaît la plus cohérente. Il aurait été étonnant de ne pas exploiter la Sambre qui bordait justement ce bastion. Sur le plan précis relevé par la Brigade topographique du Génie en 1853, c'est également un simple trait qui sépare le fossé de la Sambre. La représentation chromatique uniforme adoptée alors ne permet pas de se prononcer catégoriquement sur la présence d'eau dans le fossé.

## Le demi-bastion

Cet ouvrage avait presque été totalement détruit en 1895 dans le contexte de la création d'une nouvelle route (actuellement rue Bord de l'Eau) longeant la Sambre. Les vestiges du mur est Z01.F50 qui en faisait partie ont été localisés dans les sondages n° 1, 8 et 9. Toutefois, les aménagements de la voirie actuelle n'ont pas permis d'en reconnaître l'épaisseur. La maçonnerie dégagée sur une faible hauteur se compose de blocs calcaires bruts ou équarris disposés à plat. Ils sont liés au mortier de chaux de teinte ocre à jaune.

## La porte

Le sondage n° 10 a été creusé dans l'emprise du chemin pavé situé à la sortie de la porte, dans l'axe du tunnel, et qui se poursuivait vers le confluent de la Meuse et de la Sambre. À 0,70 m de profondeur par rapport aux pavés a été mis au jour un niveau très compact composé d'un agglomérat de fragments de briques, de mortier de chaux, d'un peu de terre et de petits et moyens blocs. Ces derniers présentent une surface sommitale émoussée. Il s'agit vraisemblablement du niveau de circulation ancien. Deux dépressions longilignes peu perceptibles y ont été repérées. Il pourrait s'agir, sous réserve, de traces d'ornières.

Au sommet de la porte, deux terrassements ont été effectués par la Ville de Namur à la demande des architectes auteurs de projet afin de vérifier l'état de l'extrados de la voûte du tunnel. Ils ont fait l'objet d'un suivi archéologique mais pour des raisons de sécurité (instabilité des talus d'une hauteur de près de 10 m), il était exclu de procéder à un examen approfondi des maçonneries. Au fond du terrassement a été mis au jour l'orifice longiligne par lequel coulissait la herse équipant le tunnel. Le système de levage était disposé dans un espace protégé. Des traces de la couverture de ce dernier ont été observées sur les maçonneries dégagées.

Plusieurs maçonneries ont été mises au jour dans les sondages n° 14, 15 et 16 creusés au sommet de la porte. La majorité d'entre elles étaient vraisemblablement